



COMMUNE DE MARSENS



A tous les habitants de Marsens et Vuippens



En raison des différentes restrictions liées au coronavirus, les sociétés de Jeunesses de Marsens et Vuippens se mettent à votre disposition pour différents services et vous transmettent le message suivant :

Pour les aîné(e)s et personnes à risque :

Nous nous proposons de faire vos courses dans 5 magasins différents, à savoir la boucherie, la boulangerie et la laiterie de Marsens, la Migros ainsi que la pharmacie. Vous pouvez transmettre votre liste de courses :

- Pour les habitants de Marsens à Léane Philipona: par mail à leanephilipona@bluewin.ch, par message au **079 712 62 54** ou appeler au même numéro et nous passerons chercher votre liste dans votre boîte à lait, ceci afin d'éviter les contacts.
- Pour les habitants de Vuippens à Pauline Andrey : par mail à pauline.andrey@unifr.ch, par message au **079 377 84 63** ou appeler au même numéro et nous passerons chercher votre liste dans votre boîte à lait, ceci afin d'éviter les contacts.

Une fois les courses effectuées, nous les poserons devant votre porte et sonnerons 2 fois. Le ticket sera avec vos courses. Nous vous demandons de préparer l'argent dans une enveloppe et de nous la transmettre à ce moment-là. Pour éviter une contamination, nous prendrons des distances avec votre porte d'entrée. Nous vous demanderons donc de poser l'enveloppe devant la porte d'entrée. Nous la récupérerons une fois la porte fermée. Afin de faciliter l'organisation, vous pouvez nous contacter du dimanche (pas d'appel le dimanche : message et mail) au jeudi entre 13h30 et 16h30. Vos courses seront effectuées du lundi au vendredi. Ces délais passés, vos courses seront faites le surlendemain. Nous ferons de notre mieux pour appliquer toutes les mesures liées à l'hygiène.

Nous pouvons également venir ramasser vos déchets destinés à la déchetterie ainsi que les sacs poubelles officiels les **jeudis après-midi**. Merci de les poser devant votre porte à partir de 13h00. Si ceux-ci sont dans des caisses ou des sacs que vous désirez récupérer, merci de mettre une étiquette comportant votre nom et adresse sur chaque bac. Pour ce service, vous pouvez également nous joindre aux mêmes adresses mails et mêmes numéros de téléphone précités. Les horaires pour nous joindre sont les mêmes. Merci de nous contacter 24 heures avant au plus tard.



Pour tous les parents :

Si vous avez besoin d'une garde pour vos enfants pour un moment défini, vous pouvez joindre :

- Pour les habitants de Marsens, Léane Philipona : par mail à leanephilipona@bluewin.ch, par message au **079 712 62 54** ou appeler au même numéro entre 13h30 et 16h30 du lundi au vendredi.
- Pour les habitants de Vuippens, Pauline Andrey: par mail à pauline.andrey@unifr.ch, par message au **079 377 84 63** ou appeler au même numéro entre 13h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

Nous insistons sur le fait que vos enfants et vous-même devez être en bonne santé. La personne qui viendra devra bien évidemment l'être aussi.

Toutes ces mesures sont valables jusqu'à la réouverture des écoles et des commerces.

En espérant que ces aides vous seront utiles, nous vous adressons nos meilleures salutations et nous vous encourageons vivement à suivre toutes les mesures prises par les autorités fédérales et cantonales.

Information complémentaire :

Pour la Jeunesse de Marsens, la sortie des aîné(e)s est annulée, une nouvelle date sera transmise dès que possible. Pour les deux Jeunesses, le premier mai est annulé.

LES SOCIETES DE JEUNESSES DE MARSENS ET VUIPPENS

Une initiative de nos jeunesses avec le soutien et les chaleureux remerciements de la Commune de Marsens



Information communale

Aux personnes qui, en dehors des services des jeunesses, souhaitent se mettre à disposition des personnes dans le besoin, nous les prions de contacter l'administration communale qui tient une liste et qui fera le relais.

La déchetterie demeure ouverte, **merci à chacun de respecter les règles affichées.**

Le Conseil communal invite toute la population à la responsabilité personnelle en se conformant strictement aux recommandations des autorités.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration.

Le Conseil communal
Marsens, le 20 mars 2020

